

La Lettre du Réseau Paratriathlon est un outil de partage d'informations à destination des personnes œuvrant pour le développement de la pratique du triathlon et des autres disciplines enchaînées par les personnes en situation de handicap

CETTE LETTRE A VOCATION A ETRE DIFFUSEE AUPRES DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP ET AUPRES DE TOUS CELLES ET CEUX QUI OEUVRENT POUR LEUR PERMETTRE L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE

Forum PARATRIATHLON
Amis paratriathlètes, échangez, discutez, ce forum est le votre
<http://paratriathlon.les-forums.com/forums/>

SOUTIEN AUX PROJETS SUR LA THEMATIQUE PARATRIATHLON

Afin de faire connaître au mieux le paratriathlon aux personnes en situation de handicap, la mission paratriathlon de la Fédération Française de Triathlon souhaite soutenir la mise en place, par vos ligues, de journées ou soirées sur la thématique du paratriathlon.

Une aide financière, pouvant aller jusqu'à 1 000 euros, pourra être proposée pour la mise en place d'action d'information à destination de personnes non licenciées. De plus, la mission paratriathlon pourra également vous accompagner et vous conseiller dans la construction du programme de votre événement.

Pour toutes questions contacter Cyrille Mazure : cmazure@fftri.com.

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : Développement des pratiques et réduction des inégalités à la pratique sportive

Après le succès de l'Année de l'olympisme de l'école à l'université (AOEU) en 2016-2017 et la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux olympiques et paralympiques en 2024. La 2ème édition de la semaine olympique et paralympique sera organisée du 27 janvier au 3 février 2018. Ce dispositif est mené en partenariat entre les ministères, des Sports, de l'Education nationale, de l'Agriculture et de l'alimentation

avec l'ensemble du mouvement sportif français (CNOSF/CPSF, fédérations) et le comité d'organisation des JO et JP 2024. Les écoles, les établissements scolaires et universitaires (dont les établissements français à l'étranger AEFE) sont invités à participer à cette opération. L'héritage des ressources pédagogique de l'ASEU/AOEU « la grande école du sport » est pleinement mobilisable.

Plus d'informations : <http://eduscol.education.fr/cid121884/semaineolympique-et-paralympique-2018.html>

PREMIER FORUM NATIONAL DE CLASSIFICATION

Le 15 novembre dernier, s'est tenu à l'INSEP le 1er forum national de classification, organisé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Une cinquantaine de classificateurs de niveau national et international et les référents handicap des fédérations ont pu échanger sur leur pratique, sur les règles de classification et créer des synergies interfédérales autour des problématiques communes ainsi identifiées. Depuis 2013 le CPSF s'est donné comme objectif d'accompagner les fédérations sur des sujets transversaux dont la classification qui constitue un enjeu central pour le mouvement paralympique.

À l'issue de cette journée, plusieurs axes de travail et de développement ont été identifiés :

- Faire collaborer les fédérations pour que les plus expérimentées sur la question de la classification puissent proposer leur expertise aux « nouvelles » fédérations grâce notamment à la mise en place de tutorat.
- Palier aux problèmes récurrents liés à la classification : arbitrage, protection du classificateur, etc.
- Ouvrir le champ des possibles en orientant les sportifs en fonction de leur projet compétitif et de leur handicap.
- Inciter les fédérations à développer une stratégie de classification en s'assurant de la prise en compte du **code national de classification**.

<http://cpsf.france-paralympique.fr/pages/premier-forum-national-de-classification/>

CODE NATIONAL DE CLASSIFICATION DU CPSF

Après un travail de 2 ans avec certaines fédérations dont la FFTRI, le CPSF vient de publier un code national de classification élaboré à partir du code de classification de l'International Paralympic Committee (IPC). Le code national détaille les politiques et procédures communes à tous les para-sports français et en définit les principes applicables par tous. Les objectifs de ce code de classification national sont, de permettre aux athlètes d'atteindre l'excellence sportive, de permettre l'accès à la pratique au plus grand nombre et de proposer à l'ensemble des fédérations paralympiques un socle commun concernant les règles de classification nationale.

Vous pouvez retrouver ce document dans le [centre ressource Paratriathlon](#) du site fédéral.

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES PARATRIATHLON 2018

Comme chaque année en décembre, l'ITU publie les mises à jour de ses réglementations pour la saison suivante. Les réglementations spécifiques du paratriathlon n'échappent pas à la règle.

Concernant la réglementation sportive, le chapitre 17 spécifique du paratriathlon a enregistré quelques évolutions. Les changements les plus importants concernent les règles d'inscription, de désinscriptions et de substitution sur les épreuves internationales (Appendice E, page 106)

Concernant la réglementation de classification, le document de l'ITU a été entièrement remanié afin d'être en accord sur le fond et sur la forme avec le code IPC.

Ces documents sont disponibles dans le [centre ressource Paratriathlon](#) du site fédéral.

Vous y trouverez également une traduction en français qui ne constitue pas un document officiel mais une aide à la compréhension du document officiel de l'ITU (en anglais).

RESSOURCES

Le centre ressource paratriathlon a été mise à jour. Parmi les nouveautés, vous y trouverez :

- La version 2018 du Cahier de préconisations techniques pour l'organisation d'une épreuve de triathlon accessible aux paratriathlètes
- Le bon à tirer pour imprimer les autocollants PARATRIATHLETES à apposer sur les dossards des paratriathlètes qui le souhaitent.
- Les réglementations ITU et leur traductions (voir plus haut)
- Le Code National de Classification du CPSF

INSCRIPTION À LA LISTE DE DIFFUSION DE LA LETTRE DU RÉSEAU PARATRIATHLON

Vous souhaitez vous aussi recevoir la Lettre du Réseau Paratriathlon? Envoyez une demande motivée (nom, prénom, club, action dans le paratriathlon, formation fédérale, autres formations, etc.) accompagnée de votre adresse de courriel à [Cyrille Mazure](#).

Une information à faire passer, une remarque à faire ?

Contactez Cyrille Mazure, Conseiller Technique National F.F.TRI.

cmazure@fftri.com

06.26.98.09.46

Retrouvez toutes les Lettres du Réseau Paratriathlon dans le [centre ressource paratriathlon](#)